FRC 3, 22565

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 12488

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse, an III,

PAR MALLARMÉ,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

De ses recettes et dépenses dans les différentes missions qu'il a remplies près des armées et dans divers départemens;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

PREMIERE MISSION.

JE fus envoyé dans les départemens de la Meurthe, des Vosges et de la Haute-Saone, pour l'exécution de la loi relative à la réquisition de la première classe, et je fus adjoint aux représentans du peuple près des armées du Rhin et de la Moselle.

Je fus, par arrêté de mes collègues, député vers le comité de salut public, conjointement avec le citoyen J.-B. Lacoste. Nous arrivâmes à Paris le 5 brumaire, deuxième année républicaine; et nous retournâmes, deux jours après, aux armées du Rhin et de la Moselle, et dans les départemens environnans, pour une commission particulière.

SECONDE MISSION.

Revenu à Paris le 30 frimaire, deuxième année de la République, je fus envoyé, le 9 nivôse suivant, dans les départemens de la Meuse et de la Moselle; j'y suis resté jusqu'au 13 prairial suivant.

J'ai touché avant mon départ, au mois d'août 1793, ... 8,000 liv.

De plus, le 7 brumaire, en revenant à Paris, et avant de retourner aux armées du Rhin et de la Moselle, pareille somme de . . . . . 8,000 liv.

J'ai dépensé ces deux sommes, tant pour frais de poste, de deux voyages à Paris, et retour dans les départemens, que pour nourriture, frais de bureau dans les deux commissions précitées.

J'ai remis à la caisse des recettes journalières de la trésorerie nationale, suivant la quittance du citoyen Vial, une somme de 600 liv. en or, faisant le tiers d'un mandat de 1,800 liv., tiré, conjointement avec mes collègues Ruamps et Borie, sur le payeur de l'armée du Rhin.

TROISIEME MISSION,

Dans les départemens du Gers, du Tarn et de la Haute-Garonne.

RECETTE.

Reçu en partant de Paris, en exécution du décret du 6 fructidor, ...	8,000 liv.
Reçu en partant de Paris, en exécution du décret du 16 brumaire, ...	6,000
Tiré sur le receveur du district de Toulouse, un mandat de	3,000
Tiré sur *idem* autre mandat de . . .	8,000
Tiré sur le receveur du district d'Orléans, un mandat de	1,200
Reçu de mon collègue Bouillerot. . . .	4,030
Total de la recette	30,230 liv.

DÉPENSE.

Premier voyage.

Frais de poste de Paris à Toulouse, dans le département de la Haute-Garonne, et enfin de Toulouse à Paris, en exécution du décret du 27 vendémiaire, ...	4,021 liv.	10 s.
Dépenses de bouche en route, à Toulouse, Auch et autres lieux, . .	4,380	»
Réparations de voiture, ...	220	12
Impressions, ...	352	»
Total de la dépense du premier voyage, ...	9,474 liv.	2 s.

Second voyage.

Frais de poste de Paris à Toulouse, dans les départemens précités, et enfin de Toulouse à Paris, ...	5,609 liv.	10
Dépenses de bouche, tant dans le voyage, qu'à Toulouse, Castres et autres lieux, ...	11,116	8
Voyage d'un secrétaire à Paris, pour porter des pièces et renseignemens demandés par le comité de sûreté générale, ...	2,317	10
Réparations de voiture, ...	688	»
Agens particuliers et frais extraordinaires, ...	1,032	»
Total de la dépense du second voyage, ...	20,763 liv.	8 s.

Balance.

Recette		30,230 liv.	» s.
Dépense.	Du 1er voyage, 9,474 l. 2 s. / Du 2e voyage, 20,763 l. 8 s.	30,237	10
Excédant de dépense		7 liv.	10 s.

Observations.

Indépendamment de la recette et de la dépense ci-dessus, il a été tiré sur les divers receveurs de district les mandats ci-après, pour dépenses communes à Mallarmé et son collègue Bouillerot,

SAVOIR:

Du 4 frimaire, au citoyen Baurens, imprimeur à

Alby, pour frais d'impression, la somme de	240 liv.	» s.
Du 14, mandat sur le receveur du district de Toulouse, en faveur des citoyens Corderie, Castegnier, Raimond et Lautier, pour frais de voyage d'Alby à Toulouse, par ordre des représentans du peuple, à raison de cent livres chacun, ...	400	»
Du 18, mandat au profit du citoyen Darné, pour commission à Lavaur, à l'effet de rechercher de l'argent caché,	100	»
Du 19, mandats de 500 et 130 liv. sur le payeur-général, en faveur de Malard, maître de postes, pour avoir envoyé Claude Idrac, postillon, porter une dépêche à Figuières, ...	630	»
Du 28 nivôse, mandat sur le receveur du district de Castres, au profit de trois commis, pour ouvrages faits à Castres, ...	150	»
Du 3 pluviôse, mandat sur le receveur du district de Toulouse, au profit de Dardennes, pour impressions, ...	44	»
Du 4 pluviôse, mandat au profit de l'agent national de Castres, pour avances, ...	629	»
Du 3 ventôse, mandat sur le receveur du district de Toulouse, pour frais de secrétaires, commis, et commissions particulières, ...	11,600	»
Du 21 pluviôse, à Douladoure, pour frais d'impression, ...	701	10
TOTAL	14,494 liv.	10 s.

N'y ayant point de draps chez les marchands de ces départemens, il en a été pris dans les magasins militaires, pour l'habillement de deux postillons, dont un est resté au service du citoyen Colombel.

Il a été pris dans les mêmes magasins une paire de bottes molles et deux paires de souliers pour les mêmes.

Les chevaux et objets de harnachement et d'équipement qui nous avoient été laissés par nos prédécesseurs, ainsi que ceux tirés depuis des divers magasins, ont été laissés à notre collègue Colombel.

Les réparations de ces divers objets pendant notre sejour à Toulouse, ont été faites par les ouvriers de ces magasins; en conséquence, il en a été dressé un état détaillé et certifié pour servir à la comptabilité de l'inspecteur général.

Paris, le 21 germinal, l'an troisième de la République française une et indivisible.

Signé MALLARMÉ.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE. Germinal, an 3.